

مجلة علمية، شهرية، محكمة متعددة التخصصات، تُعنى بنشر الدراسات والأبحاث في مجالات العلوم الإنسانية، الاجتماعية، والاقتصادية

المدير المسؤول ورئيس التحرير: انس المستقل

العدد
الخامس

Fifth issue

5

العدد الخامس

سبتمبر / أيلول 2025

الرقم المعياري الدولي : 3085 - 5039 e-ISSN

رقم الصحافة : 1/2025 Press number

مجلة المقالات الدولية

العدد الخامس، سبتمبر / أيلول 2025

5039 - 3085 e-ISSN

كلمة العدد

بسم الله الرحمن الرحيم

يسعد هيئة تحرير مجلة المقالات الدولية أن تقدم للباحثين والمهتمين بين أيديهم هذا العدد الخامس، الذي يندرج ضمن الجهود الرامية إلى تعزيز البحث العلمي الرصين، وترسيخ مكانة المجلة كمصدر أكاديمي محكم يواكب التطورات العلمية والمعرفية في مختلف التخصصات.

وفي هذا الإطار، يسعدنا أن نعلن عن إدماج خدمة ORCID في جميع المقالات المنشورة ابتداءً من هذا العدد، بما يتيح للباحثين توثيق هوياتهم الأكاديمية بشكل أوضح، وضمان حضورهم الدولي ضمن شبكات البحث العلمي. إن هذه الخطوة تندرج ضمن رؤية المجلة الرامية إلى تعزيز معايير الجودة والشفافية، وربط الإنتاج العلمي لكتابها بآليات التعريف العالمية المعتمدة.

وإذ نقدّم هذا العدد بما يزر به من بحوث ودراسات متنوعة، فإننا نجدد التزامنا بخدمة المعرفة الأكاديمية، ودعم الباحثين في مساهمهم العلمي.

والله ولي التوفيق

رئيس التحرير



مجلة علمية، شهرية، محكمة متعددة التخصصات، تعنى بنشر الدراسات والأبحاث في مجالات العلوم الإنسانية، الاجتماعية، والاقتصادية.

الرقم المعياري الدولي: ISSN : 3085 - 5039 رقم الصحافة : 1 / 2025 Press number: العدد 5، شتبر / أيلول 2025

اللجان العلمية

أنس المستقل

المدير المسؤول ورئيس التحرير

لجنة التقرير والتحكيم

د. طه لحيدياني

أستاذ جامعي كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية جامعة سويسري

محمد الخامس بالرباط

د. عبد الحق بلقيهي

أستاذ جامعي كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية جامعة سيدي

محمد بن عبد الله بفاس

د. بدر بوخلوف

أستاذ جامعي كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية جامعة مولاي

إسماعيل بمكناس المدير التنفيذي للمركز الوطني للدراسات القانونية

والحقوقية

د. حكيمة مؤذن

أستاذة جامعية كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية المحمدية جامعة

الحسن الثاني بالدار البيضاء مديرة مجلة إصدارات

د. احمد هيساوي

أستاذ جامعي كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية المحمدية جامعة

الحسن الثاني بالدار البيضاء

د. إبراهيم رضا

أستاذ جامعي كلية الآداب والعلوم الإنسانية جامعة القاضي

عياض بمراكش

د. زكرياء أقنوش

أستاذ جامعي كلية العلوم بالكلية المتعددة التخصصات الرشيدية

د. أحمد أعراب

أستاذ جامعي كلية العلوم بالكلية المتعددة التخصصات بالناضور

د. إبراهيم أيت وركان

أستاذ جامعي كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية جامعة شعيب

الذكالي بالجديدة

د. محمد ملاح

أستاذ جامعي كلية العلوم بالكلية المتعددة التخصصات بالناضور

د. عبد الحي الغربة

أستاذ جامعي كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية المحمدية جامعة

الحسن الثاني بالدار البيضاء

الهيئة الإستشارية

د. يونس وحالو

نائب العميد المكلف بالبحث العلمي والتعاون الجامعي كلية العلوم القانونية

والسياسية جامعة ابن طفيل بالقنيطرة

د. الهختر الططبي

نائب العميد المكلف بالشؤون البيداغوجية كلية العلوم القانونية والاقتصادية

والاجتماعية بعين السبع جامعة الحسن الثاني بالدار البيضاء

د. رشيد الهدور

أستاذ جامعي جامعة الحسن الثاني بالدار البيضاء عضو المجلس الدستوري

سابقا مدير مجلة دفاتر برلمانية

د. سعيد خوري

أستاذ جامعي جامعة الحسن الثاني بالدار البيضاء مدير مختبر القانون العام

وحقوق الإنسان

د. كمال هشوي

أستاذ جامعي جامعة محمد الخامس بالرباط المنسق البيداغوجي لماستر

الدراسات السياسية والمؤسساتية المعمقة

د. مهند العيساوي

مستشار رئيس مجلس النواب العراقي لشؤون الصياغة التشريعية أستاذ

القانون العام الدولي في الجامعة العراقية

د. المهدي منشيد

أستاذ جامعي كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية المحمدية جامعة

الحسن الثاني بالدار البيضاء

Riccardo Pelizzo

نائب العميد المكلف بالشؤون الأكاديمية بجامعة نزار باييف بكازاخستان

د. وفاء الفيلالي

أستاذة جامعية كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية جامعة سويسري

جامعة محمد الخامس بالرباط

د. صليحة بوعكاكة

أستاذة جامعية كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية جامعة سيدي

محمد بن عبد الله بفاس

محتويات العدد

3-18	تأثير الذكاء الاصطناعي على جودة البحث العلمي أنس المستقل وخديجة العاج
19-42	الذكاء الاصطناعي في القطاع العام: بين ضمان التحول الرقمي وحماية الحقوق الدستورية إبراهيم أيت وركان وحمزة الكندي
43-60	تأثير الذكاء الاصطناعي على اتخاذ القرار الإداري أميمة بوعديلي
61-80	آليات الديمقراطية التشاركية ودور الفاعل المدني في بلورة السياسات العمومية فهد كرطيط
81-104	قراءة تحليلية في اجتهادات القضاء الدستوري المغربي القاضي الدستوري قاضي انتخابات عادل كاسم
105-128	المسؤولية التأديبية للصحفي المهني الإلكتروني في ضوء القانون رقم 90.13 المتعلق بإحداث المجلس الوطني للصحافة إبتسام الشرقاوي
129-150	المنظومة المؤسسية للنهوض بالقانون الدولي الإنساني بالمغرب دراسة قانونية تحليلية سعيد همامون ومحمد نبو
151-174	مكانة البرلمان في دستور 2011 بين الدور الدستوري وممارسة الفاعل السياسي أسماء لمسردي
175-204	L'impact de la technocratie sur l'action diplomatique et l'élaboration des politiques économiques Etude comparative: Maroc - Tunisie – France Jamal FAOUZI
205-220	Former pour transformer : enjeux et pratiques de formation dans l'intégration de la Blockchain dans les organisations marocaines Ehiri NAAMA
221-241	Besieged Identities in the Aftermath of 9/11 :The Role of the Media in Demonizing and Humanizing Muslims Jamal AKABLI AndMohamed El MEJDKI
242-265	Decoding the Language Classroom: Navigating the Pros and Cons of Integrating Translation in Foreign Language Teaching, with a Focus on Arabic Hajar EL SAYD



L'impact de la technocratie sur l'action diplomatique et l'élaboration des politiques économiques Etude comparative: Maroc - Tunisie – France

**The Impact of Technocracy on Diplomatic Action and Economic Policymaking
Comparative Study: Morocco - Tunisia – France**

Jamal FAOUZI 

Doctor, Researcher in Legal and Political Sciences
Mohammed I University, Oujda.

 **جمال فوزي**

دكتور، باحث في العلوم القانونية والسياسية
جامعة محمد الأول، وجدة.

Abstract:

In Morocco, Tunisia and France, technocrats have succeeded in rising to high-level positions within the administration and have even headed key ministries considered to be sovereign ministries, including the Ministry of Foreign Affairs and the Ministry of Economic Affairs and Finance.

There can be no doubt that the diplomatic action and economic policy of these countries are based entirely on a technocratic elite that has a great deal of experience within the diplomatic corps and that relies on the technical action that distinguishes this class. These technocrats are the most important players in shaping the foreign and economic policy of these countries, and have thus been able to control and dominate the foreign and economic ministries.

Keywords :

Technocrats; Technical Action; Economic Policies; Diplomacy.

Résumé :

Au Maroc, en Tunisie et en France, les technocrates ont réussi à se hisser à des postes de haut niveau au sein de l'administration et ont même dirigé des ministères clés considérés comme des ministères souverains, y compris le ministère des affaires étrangères et le ministère de l'Économie et des Finances .

Il est indéniable que l'action diplomatique et la politique économique de ces pays reposent entièrement sur une élite technocratique qui a une grande expérience au sein du corps diplomatique et qui se base sur l'action technique qui distingue cette classe. Ces technocrates sont les acteurs les plus importants participant à l'élaboration de la politique étrangère et économique de ces pays, ainsi ils ont pu contrôler et dominer les ministères des affaires étrangères et de l'économie.

Mots clés :

Technocrates; Action technique; Politiques économiques; Diplomatie.

Introduction

Les expériences technocratiques dans les pays du bassin méditerranéen varient considérablement, influencées d'une part par les conditions politiques, économiques, sociales et culturelles dominantes, et d'autre part par la manière dont les responsables occupant des postes de leadership et d'exécution sont sélectionnés. Il convient de noter que la demande croissante des technocrates dans la vie politique est principalement due aux transformations économiques subies par ces pays et aux défis posés par le partenariat international, en particulier avec l'Union européenne, en tenant compte des différentes implications de la mondialisation rampante.

La nomination aux postes gouvernementaux dans certains de ces pays se fait en fonction de l'expérience et de la compétence technique, indépendamment de l'appartenance politique ou sociale, ce qui contribue à la mise en place de gouvernements capables de relever les défis, de développer des politiques publiques, d'améliorer la gestion gouvernementale, de renforcer la technologie et d'améliorer les différents services fournis. Cependant, d'autres facteurs tels que le recrutement technocratique basé sur des relations familiales et clientélistes peuvent également être ajoutés à ces déterminants.

Les ministères dirigés par des technocrates varient d'un pays à l'autre, mais ils incluent généralement des secteurs vitaux tels que les ministères des Affaires étrangères et de l'Économie. Ce qui distingue les technocrates des pays méditerranéens étudiés est leur accès à des postes clés et sensibles au sein de l'administration publique, tels que le poste de ministre des Affaires étrangères et de ministre de l'Économie, qui sont considérés comme des postes stratégiques et vitaux nécessitant une personne qualifiée et dévouée au service de l'État¹, ce qui contribue à une manifestation claire de la technocratie.

Au Maroc, comme en Tunisie et en France, le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Économie et des Finances sont parmi les ministères vitaux et importants dans la composition du gouvernement, classés parmi les ministères souverains tels que l'Intérieur et la Défense...; Ils sont souvent dirigés par des technocrates ou des personnalités sans lien avec les partis politiques. Dans ce contexte on se pose la problématique suivante : Dans quelle

¹ Suleiman, E. (1978). *Elites in French society: The politics of survival*. Princeton, NJ: Princeton University Press. p. 236..

mesure l'action diplomatique et l'élaboration des politiques économiques de ces pays sont-ils influencés par la technocratie ?

Cette problématique soulève plusieurs dimensions de recherche, ce qui nécessite l'utilisation d'un ensemble de méthodes et d'outils méthodologiques intégrés les uns aux autres. L'approche historique et ainsi que l'approche structurelle-fonctionnelle sont les clés principales pour aborder cette question. Cependant, l'étude sociojuridique elle-même s'impose dans de tels sujets, tout en invoquant l'approche comparative comme garantie pour la formulation d'analyses multidimensionnelles.

Le travail diplomatique des pays méditerranéens étudiés repose principalement sur une classe de technocrates ayant une grande expérience dans le domaine diplomatique et des compétences qui dépassent les affiliations politiques ; ils possèdent une longue expérience sur le terrain, ce qui les maintient parmi les exécutants de la politique étrangère de ces pays (le premier volet).

D'autre part, les technocrates sont considérés comme les acteurs les plus importants dans l'élaboration des politiques économiques en raison de leur occupation de postes de haut niveau dans la structure politique des trois pays en général, et dans le processus décisionnel en particulier ; cela en raison de leur expertise professionnelle et de leur haute expertise technique acquise dans des écoles et des instituts de renommée mondiale. Le ministère de l'Économie est l'un des ministères qui nécessite, sans aucun doute, l'intervention active des technocrates pour formuler la politique économique (le deuxième volet).

**Le premier volet :
les ministres technocrates comme exécutants de la politique
étrangère des pays étudiés.**

La conclusion à laquelle le professeur de sciences politiques Ezra Suleiman est parvenu dans son étude sur l'élite française est que "le contrôle technocratique, tout comme le contrôle étranger, se limite principalement aux grandes institutions et aux institutions stratégiques. Nous constatons que les technocrates n'accèdent qu'aux secteurs stratégiques importants tels que le secteur diplomatique". Ce qui distingue ces ministres technocrates, c'est qu'ils occupent des postes clés et sensibles, comme les postes de ministre des Affaires étrangères, qui sont considérés comme des postes souverains dont la clé est indispensable pour que l'État puisse réaliser une percée dans ses relations internationales, étant donné leur fort lien avec la diplomatie culturelle, économique, sociale et politique².

Il convient de noter que le travail diplomatique en France repose principalement sur le travail de la classe des technocrates ayant une grande expérience dans le domaine diplomatique et possédant des compétences qui dépassent les affiliations politiques (paragraphe 1); tout comme c'est le cas pour l'État marocain qui a fait du domaine diplomatique du royaume une compétence réservée au "palais royal", qui utilise également une élite technocratique (paragraphe 2). Quant au président tunisien, il se réserve des compétences exclusives dans le domaine de la politique étrangère en faisant appel à un groupe de technocrates ayant une longue expérience sur le terrain (paragraphe 3).

Paragraphe 1: Le recours aux technocrates par l'État français pour concevoir sa diplomatie officielle

La France avait sa diplomatie avant d'avoir un ministre des Affaires étrangères, et elle avait un ministre des Affaires étrangères avant d'avoir un ministère des Affaires étrangères. Les rois de France ont longtemps mené une politique étrangère de manière individuelle, tout en ayant des conseillers diplomatiques, des missions diplomatiques temporaires et permanentes, mais sans qu'il y ait de ministère. Le roi était assisté dans ces affaires par un groupe d'assistants appelés secrétaires d'État. La profession de diplomate a connu une évolution considérable au

² Suleiman, E. (1978). *Elites in French society: The politics of survival*. Princeton, NJ: Princeton University Press. p. 238.

fil des ans, passant d'un monopole des hommes d'église en raison du statut de l'Église à l'époque, à une profession exercée par des ambassadeurs issus de la noblesse et des juges spécialisés en affaires étrangères. Napoléon décida ensuite de choisir les diplomates parmi les membres du Conseil d'État, et le corps diplomatique est souvent présenté comme un grand corps, symbole et incarnation de la technocratie française³.

Le corps des ministres des Affaires étrangères français, dans l'exercice de ses fonctions, s'appuie sur un vaste réseau diplomatique, consulaire et culturel à l'étranger, comprenant des ambassades et des représentations permanentes pour les relations bilatérales, des consulats chargés de l'administration française à l'étranger, ainsi que des institutions chargées de promouvoir la coopération internationale et l'action culturelle. Ils constituent un groupe de hauts responsables respectés, ayant suffisamment d'homogénéité, de spécificité et de charisme pour jouer un rôle important dans la direction de l'État. Ils ont des origines communes avec les autres grands corps; qui sont même considérés comme faisant partie des grands serviteurs de l'État français traditionnels, bénéficiant de privilèges étendus, recrutés par une compétition intense et selon des critères spécifiques. Ces technocrates diplomatiques représentent ainsi un pilier administratif stable de l'État, exerçant une profession prestigieuse qui a été associée à une classe de noblesse tout au long de l'histoire, leur offrant ainsi des occasions importantes pour exercer le pouvoir dans la République⁴.

Il convient de mentionner que l'administration diplomatique française a pour mission d'informer le président de la République et le gouvernement des évolutions internationales ainsi que des situations politiques, économiques et sociales dans les pays étrangers. Elle doit fournir diverses informations, de nature politique, économique, culturelle et de coopération, en provenance de sources multiples, et les transmettre au centre. « Le ministère est également chargé d'élaborer une vision de la politique étrangère de la France et de rapporter les grandes orientations de la politique internationale, en se basant sur l'ensemble de ces informations. Il lui est également confié la mission de veiller aux intérêts français à l'étranger et d'apporter assistance aux citoyens français en dehors du territoire français, à travers un groupe de consuls français et de centres consulaires qui sont principalement responsables de cette tâche »⁵.

³ Kessler, M.-C. (2012). *Les ambassadeurs, grand corps de l'État ?* In *Les ambassadeurs* Paris: Presses de Sciences Po. p. 113.

⁴ Kessler, M.-C. (2012). *Les ambassadeurs, grand corps de l'État ?* In *Les ambassadeurs* Paris: Presses de Sciences Po. p. 113.

⁵ Ibid., p. 78.

Certaines autres entités peuvent également occuper des postes de chefs de mission diplomatique, comme c'est le cas pour les ministres plénipotentiaires ou les conseillers aux affaires étrangères. Il convient de noter que le titre d'ambassadeur de France est attribué à titre personnel à certains diplomates. La décision de cette nomination relève du président de la République en conseil des ministres⁶.

Bien que la nomination des chefs de mission diplomatique soit normalement du ressort du gouvernement, le président de la République intervient de temps en temps. Par exemple, le général de Gaulle a certainement nommé des personnes issues du corps diplomatique, mais il les choisissait avant tout parmi ses collaborateurs compétents et proches ou des hommes de confiance, qui étaient également membres de la commission des affaires étrangères, tels que Burin des Rozières et Courcel⁷.

En effet, une rupture s'est produite en 1981 avec l'ouverture des nominations en dehors du corps des ministres plénipotentiaires et l'utilisation de fonctionnaires extérieurs au service diplomatique pour occuper les postes de chefs de mission diplomatique. « François Mitterrand a ainsi nommé la journaliste Jacqueline Baudrier, ambassadrice et déléguée permanente de la France auprès de l'UNESCO en 1981, en remplacement de l'avocate Gisèle Halimi. Il a également réussi à nommer le président-directeur général de Renault, Bernard Vernier-Palliez, ambassadeur aux États-Unis en 1982, et a nommé Pierre Guidoni, membre du Parti socialiste, ambassadeur en Espagne en 1983 »⁸.

En tant que technocrates et membres de l'élite française, les ambassadeurs et les membres du corps diplomatique jouissent d'une autorité politique quasi-officielle. Ils occupent des postes éminents dans les domaines politique, administratif et social dédiés à la diplomatie étrangère accréditée du pays. Leurs activités les rendent également des personnalités politiques potentielles ; leur charge diplomatique leur permet de comprendre et résoudre les

⁶ Cela est régi par le décret n°69-222 du 6 mars 1969 concernant le statut particulier du personnel diplomatique et consulaire, ainsi que par le décret n°85-779 du 24 juillet 1985 qui définit les conditions de nomination aux postes restants à la discrétion du gouvernement.

⁷ Lochak, D. (1992). Les hauts fonctionnaires et l'alternance : Quelle politisation ? In P. Muller (Ed.), *L'administration française est-elle en crise ?* (pp. [pages]). Paris: L'Harmattan. <http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=1303>

⁸ Montay, B. (2013). Le pouvoir de nomination de l'exécutif sous la Ve République : De la compétence liée au pouvoir de patronage. *Jus Politicum*, (11), 90. Mémoire de droit public approfondi, Université Paris 2 Panthéon-Assas, sous la direction du Pr Olivier Beaud.

problèmes politiques autant qu'elle leur permet d'influencer les dirigeants politiques dans les affaires diplomatiques et d'appliquer leur politique à leur manière⁹.

La réalisation des objectifs de la politique étrangère par les dirigeants politiques et le renforcement des relations internationales dépendent de leur capacité à choisir judicieusement les personnalités de premier plan pour travailler dans le corps diplomatique. Il existe une relation étroite entre les personnalités de premier plan et le travail diplomatique, la diplomatie étant l'outil et le leader étant celui qui contrôle cet outil. L'exhaustivité du travail diplomatique permet au meneur diplomatique d'exercer toutes les fonctions de leadership administratif, mais toute personnalité de premier plan ordinaire ne peut pas exercer le travail diplomatique sans avoir suivi des programmes de formation spécialisés dans ce domaine¹⁰.

Pendant la période étudiée dans cette recherche, la France a connu plusieurs personnalités technocratiques qui ont occupé le poste de ministre des Affaires étrangères, notamment Bernard Kouchner du 16 mai 2007 au 14 novembre 2010, Michèle Alliot-Marie du 14 novembre 2010 au 27 février 2011, Alain Juppé du 27 février 2011 au 15 mai 2012, Laurent Fabius du 16 mai 2012 au 11 février 2016, Jean-Marc Ayrault du 11 février 2016 au 10 mai 2017, Jean-Yves Le Drian du 17 mai 2017 au 20 mai 2022, et Catherine Colonna depuis mai 2022 jusqu'à présent. Toutes ces personnalités sont des technocrates qui ont intégré le corps diplomatique, suivi des programmes de formation et de développement spécialisés dans le domaine diplomatique, et ont affiné leurs compétences en passant d'un pays à l'autre et d'une période à l'autre, en s'engageant dans de nombreuses activités diplomatiques et en tirant profit des expériences vécues par d'autres personnalités de premier plan du domaine diplomatique dans le passé¹¹.

Le travail diplomatique de l'État français repose principalement sur des personnalités technocratiques ayant une grande expérience dans le corps diplomatique et des compétences qui dépassent les affiliations politiques, tout comme c'est le cas pour l'État marocain, qui a fait

⁹ Lochak, D. (1992). Les hauts fonctionnaires et l'alternance : Quelle politisation ? In P. Muller (Ed.), *L'administration française est-elle en crise ?* (pp. [pages]). Paris: L'Harmattan. <http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=1303>

¹⁰ Lochak, D. (1992). Les hauts fonctionnaires et l'alternance : Quelle politisation ? In P. Muller (Ed.), *L'administration française est-elle en crise ?* (pp. [pages]). Paris: L'Harmattan. <http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=1303>

¹¹ Ibid.

du domaine diplomatique du Royaume l'une des compétences du " cercle royal"¹² qui utilise également une élite technocratique très compétente.

Paragraphe 2 : La domination du "cercle royal" au Maroc sur l'activité diplomatique

Depuis la nomination du premier gouvernement après l'indépendance du Maroc, la monarchie n'a pas parié sur des membres politiques pour assumer les fonctions de ministre des Affaires étrangères, qui est en pratique le chef de la diplomatie marocaine responsable de la gestion des affaires étrangères et des organes chargés de mener les relations extérieures. Le ministre des Affaires étrangères est considéré comme le principal responsable de la gestion des affaires étrangères de son pays et le porte-parole officiel de son pays en matière de relations internationales. Il est également le principal responsable, après le chef de l'État, de l'élaboration de la politique étrangère de son pays, ainsi que de la représentation extérieure avec toutes les négociations, réunions, contacts et conférences qui en découlent. Le poste de ministre des Affaires étrangères est donc l'un des postes les plus importants et les plus sensibles de l'État marocain, car il est chargé de mettre en œuvre la politique étrangère de son pays et de diriger le ministère chargé de la gestion et de la coordination des activités diplomatiques du Maroc.

Il convient de noter que, malgré l'importance du ministère des Affaires étrangères du Maroc et contrairement au ministère de l'Intérieur, afin de suivre les vents du "Printemps arabe", il est resté entre les mains de personnalités politiques pendant six ans depuis 2011, avec Saad-Eddine El Othmani, membre du Parti de la justice et du développement, et Youssef Amrani, membre du Parti de l'indépendance, qui ont tous deux été remplacés ensemble lors du remaniement ministériel en 2013, et Salaheddine Mezouar, du Parti du Rassemblement national des indépendants, est devenu ministre des Affaires étrangères et de la coopération après avoir insisté pour cela en échange de l'adhésion de son parti au gouvernement, et son mandat a duré jusqu'en 2017. Cependant, le rôle du ministre se limite à exécuter les instructions royales, qu'il soit membre d'un parti politique ou non¹³.

¹² Désigne l'entourage proche du roi du Maroc.

¹³ الرضواني، م. (2016). *التنمية السياسية في المغرب: تشكل السلطة التنفيذية وممارستها (1956-2000)* (الطبعة الأولى). الرباط: مطبعة المعارف الجديدة، ص. 196.

Cependant, le retour de ce ministère à la catégorie des technocrates au sein du " cercle royal"¹⁴ n'était qu'une question de temps. Cela a été confirmé le 6 janvier 2016, lorsque Nasser Bourita a été nommé ministre délégué aux Affaires étrangères, chargé de toutes les questions relevant de sa compétence, une fonction qui était traditionnellement réservée exclusivement au roi, avant qu'il ne soit officiellement nommé ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale dans le gouvernement de Saad-Eddine El Othmani en 2017. Il était accompagné de Mounia Boucetta, également ministre déléguée, et plus tard, en début 2018, Mohcine Jazouli a été nommé ministre délégué aux Affaires étrangères chargé des affaires africaines. Ainsi, les rouages des technocrates chargés des affaires étrangères du pays sous la supervision directe de l'institution royale étaient complétés¹⁵.

Ces modifications ont clairement confirmé que l'institution royale ne comptait pas sur des personnalités politiques pour assumer la responsabilité ministérielle, nécessitant des diplomates experts dans les arcanes et les voies des relations internationales. Surtout que les orientations définies par le roi revêtent une grande dimension stratégique pour le royaume, notamment le plan de retour à l'Union africaine et l'ouverture de la voie à la réconciliation avec plusieurs pays d'Afrique et d'Amérique latine, autrefois classés comme "ennemis du Maroc". De plus, il y a la préparation du retour aux négociations directes avec le Front Polisario et l'adoption d'une série de tables rondes sur la question du Sahara, qui est devenue un élément essentiel des relations extérieures du Maroc¹⁶.

En effet, le ministère des Affaires étrangères a cherché à diversifier ses domaines d'activité, accordant une grande importance à la diplomatie économique pour attirer davantage d'investissements étrangers. Il a également renforcé la diplomatie culturelle, qui vise à défendre les intérêts supérieurs du pays. Alors que le visage public de la politique étrangère

¹⁴"Le cercle royal" fait référence au roi Mohammed VI, considéré comme le chef de l'État et son représentant suprême, responsable des affaires de l'État et veillant à sa souveraineté, selon la constitution marocaine. Y compris l'équipe qui comprend un groupe de conseillers officiels et non officiels, dont Taib Fassi Fihri, qui a été ministre des Affaires étrangères dans les gouvernements précédents avant le Printemps arabe. De plus, l'ambassadrice du Maroc au Royaume-Uni, Lalla Joumala Alaoui, considérée comme la cousine du roi, joue un rôle consultatif important dans la diplomatie marocaine. Depuis l'indépendance du Maroc, on peut observer une distinction nette dans le rôle de l'institution royale en matière de diplomatie, où feu le roi Hassan II considérait la politique étrangère comme son domaine de prédilection et s'efforçait de nommer des technocrates au poste de ministre des Affaires étrangères, sans affiliation partisane, afin d'éviter l'influence des références partisans sur la politique étrangère du royaume.

¹⁵ الأشرف، ح. (2014، 2 دجنبر). الدبلوماسية المغربية: قليلاً من كل شيء. *العربي الجديد*. متاح على الرابط <https://www.alaraby.co.uk>

¹⁶ الصديقي، س. (2002). *صنع السياسة الخارجية المغربية* (أطروحة دكتوراه غير منشورة). كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية، جامعة محمد الأول، وجدة، ص. 27.

marocaine est représenté par le " cercle royal" et le ministère des Affaires étrangères, qui relève de l'exécutif, l'aspect restant mystérieux pour beaucoup est la "Direction générale des études et des documents", abrégée en "Service de renseignement extérieur", en raison de son rôle crucial dans la politique étrangère. Ce service est sous la responsabilité de l'un des plus proches amis du roi du Maroc, Yassine Mansouri, que beaucoup considèrent comme l'un des hommes les plus puissants du royaume, le plus discret sur les secrets de l'État, et le moins visible dans les médias¹⁷.

Les technocrates du ministère des Affaires étrangères jouent un rôle crucial dans la formulation de la politique étrangère du Maroc, tout en respectant les limites fixées par la diplomatie du Palais¹⁸, notamment dans les grands dossiers tels que le conflit du Sahara, les relations avec l'Algérie et les grandes puissances internationales comme les États-Unis, la France et l'Espagne. L'importance croissante des facteurs économiques dans les relations internationales, associée à la complexité et à l'interconnexion des relations internationales contemporaines ainsi qu'à la croissance de la mondialisation, ont conduit l'État marocain à dépendre de plus en plus des technocrates pour gérer les affaires diplomatiques étrangères¹⁹.

Le rôle et l'importance de l'expérience technocratique dans le domaine diplomatique marocain sont également confirmés par l'implication des réseaux de centres de recherche et d'études dans les décisions de politique étrangère. Ces centres, connus sous le nom de "think tanks"²⁰, sont des organismes ou des institutions de recherche scientifique qui visent à mener des recherches approfondies et à proposer des solutions et des recommandations pour les problèmes dans tous les domaines en général, et en particulier dans les domaines politiques, stratégiques et sociaux. Le domaine de la politique étrangère est un terrain fertile pour les centres d'élaboration de stratégies. Ces centres diffèrent fondamentalement des groupes de pression, car ils ne visent pas à défendre des intérêts cachés, mais à exprimer ouvertement le

¹⁷ الأشرف، ح. (2014، 2 دجنبر). الدبلوماسية المغربية: قليلٌ من كل شيء. *العربي الجديد*. متاح على الرابط <https://www.alaraby.co.uk>

¹⁸ الصديقي، س. (2002). *صنع السياسة الخارجية المغربية* (أطروحة دكتوراه غير منشورة). كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية، جامعة محمد الأول، وجدة، ص. 129.

¹⁹ المرجع نفسه، ص. 121.

²⁰ محمود، خ. و. (2013). *دور مراكز الأبحاث في الوطن العربي: الواقع الراهن وشروط الانتقال إلى فاعلية أكبر* (سلسلة دراسات). الدوحة: المركز العربي للأبحاث ودراسة السياسات، ص. 4.

point de vue des chercheurs collectifs. Ils se distinguent également des structures universitaires par leur désir et leur besoin absolu de diffuser leurs travaux dans les médias²¹.

Parallèlement à l'évolution du discours technocratique dans le domaine de la couverture marocaine à l'étranger au cours des dernières années, certains centres²² ont été créés pour aider le régime marocain dans sa politique étrangère, notamment l'Institut Royal de Recherche Stratégique, créé en novembre 2007, qui se spécialise principalement dans l'observation et l'évaluation de la compétitivité mondiale, de la politique étrangère et de l'amélioration du capital immatériel. Par ailleurs, le Centre Interdisciplinaire Marocain de Recherche Stratégique et Mondiale concentre ses efforts sur l'observation de la structuration locale et de la gouvernance de proximité. L'institut AMADEUS, fondé avec l'aide d'Ibrahim Al-Fassi Al-Fihri²³ en 2008, se spécialise dans les questions de codéveloppement et de coopération sud-sud, publiant des analyses et des études sur les problèmes géopolitiques et économiques et les techniques de croissance économique. Quant au New South Policy Centre (Centre des Politiques pour le Nouveau Sud), fondé en 2014 et affilié au groupe OCP, il se concentre sur l'observation des problématiques liées à la production de connaissances pour contribuer à l'amélioration des politiques publiques et des orientations internationales du Maroc et d'autres pays internationales et surtout africaines²⁴.

En discutant de la fonction des centres de recherche au Maroc dans la production de connaissances, Rachid el Bazim et Amal el Hawasni soulignent que ces centres reflètent la réalité des études scientifiques et intellectuelles au Maroc, qui souffre d'un manque de liberté et d'indépendance, étant donné que le maximum de centres opérant dans la discipline de la politique étrangère reçoivent des directives de la diplomatie officielle, considérée comme un site réservé au roi. Par conséquent, la position de ces centres est limitée à servir ces conseils, à les aider et à développer un modèle de compréhension tout à fait unique. Leur implication

²¹ البزيم، ر.، والحواسني، آ. (2021، يناير). المراكز البحثية ودورها في صنع السياسة الخارجية المغربية *ResearchGate*، 16. 1 – متاح على الرابط :

<https://www.researchgate.net/publication/353596399>.

²² Malgré l'importance des centres de recherche au niveau international en tant qu'indicateurs importants du développement et de l'évaluation de l'État en matière de recherche scientifique et de prospective pour l'avenir, et Malgré les différentes classifications et types de ces centres, qu'ils soient gouvernementaux ou indépendants, il est observé que les centres de recherche arabes n'ont pas encore atteint le même niveau de maturité que les centres de réflexion occidentaux.

²³ C'est le fils aîné du grand technocrate Taieb Fassi Fihri, conseiller du roi Mohammed VI et ancien ministre des Affaires étrangères.

²⁴ البزيم، ر.، والحواسني، آ. (2021، يناير). المراكز البحثية ودورها في صنع السياسة الخارجية المغربية *ResearchGate*، 16. 1 – متاح على الرابط :

<https://www.researchgate.net/publication/353596399>

dans l'élaboration de la politique étrangère et la mise en œuvre de ses choix confirme la place de l'expertise technocratique sous la supervision d'une diplomatie fiable émanant du "cercle royal"²⁵, sur le modèle de la politique étrangère de la Tunisie, considérée comme une compétence extraordinaire du président.

Paragraphe 3: La politique étrangère tunisienne: une compétence exclusive du président de la République

Le centre de gravité décisionnel des nombreux acteurs politiques et de leurs références a été transféré au profit des autorités gouvernementales, organisant la place du président tunisien comme principal décideur dans les domaines de la politiques publiques qui dépendent de ses missions et orientations privées. En conséquence, le travail collectif des autorités ne sert plus qu'à la légitimation institutionnelle de ces actes²⁶. L'équipe gouvernementale et technique et intellectuel du groupe technocratique qui lui sont liés sont soumis à un contrôle plus strict de la part du politique qui exploite cette légitimité "rationnelle" pour investir de manière intensive la légitimité "charismatique" du président. En conséquence, de nombreuses réglementations sont devenues une affaire privée du président, en particulier dans certains secteurs stratégiques et vitaux comme la politique étrangère²⁷.

La diplomatie et les relations internationales sont un excellent exemple de la fonction politique et décisionnelle du président, car elles représentent un domaine qui englobe de nombreuses autres politiques sectorielles, ainsi que des politiques économiques, commerciales et culturelles. En tant qu'expression extérieure de la puissance et du statut de l'État au sein de la famille mondiale, elles ont été et restent à l'avant-garde de l'intérêt politique dans l'État moderne. Les relations internationales sont un terrain fertile pour attirer des spécialistes et des technocrates issus d'un grand nombre de disciplines, car elles nécessitent l'amélioration des stratégies et des mécanismes de travail, la définition d'objectifs à long terme et la mise en place de processus et de moyens pour atteindre ces objectifs.

²⁵ المرجع نفسه، ص. 5.

²⁶ Saad A., & Akrimi, Y. (2023, décembre). *La Tunisie sous la IIIème République* (Research Paper No. 06/23). Policy Center for the New South, p. 28.

²⁷ فريد، خ. (2005). *شخصانية السلطة وأثرها على العمل المؤسسي للدولة الحديثة: دراسة مقارنة لإشكالية القرار العام* (أطروحة دكتوراه غير منشورة). كلية الحقوق، مراكش، ص. 78-79.

La transformation de la politique étrangère en un privilège du président tunisien a contribué à monopoliser la représentation du pays dans ses relations familiales avec d'autres pays et entreprises mondiales, sans qu'il soit nécessaire de revenir devant le parlement et d'obtenir son approbation²⁸. Cela n'aurait pas été possible sans la présence personnelle constante du président sur tous les principaux problèmes de politique étrangère auxquels le pays est confronté. En outre, les voyages fréquents du président et sa participation à des réunions et conférences à l'étranger, à l'échelle locale et mondiale, ont renforcé cette fonction²⁹.

Il convient également de noter que la personnalisation des choix en matière de puissance et de politique étrangère est devenue une tradition politique liée au caractère charismatique du président français, le général de Gaulle, ainsi qu'aux circonstances particulières qui l'ont amené au pouvoir, notamment la crise algérienne et les conséquences de la fin de la deuxième guerre mondiale et du conflit froid. Cette tendance s'est confirmée à l'aide des nombreuses déclarations du président Valéry Giscard d'Estaing sur la question algérienne, ainsi qu'à l'aide du président François Mitterrand, et à l'aide des règlements d'autres présidents, en particulier après l'émergence de ce que l'on appelle "l'idéologie de la lutte contre le terrorisme", qui a transformé la politique étrangère en une difficulté primordiale lors des élections présidentielles³⁰.

En Tunisie, comme au Maroc, en raison de la puissance du pouvoir personnalisée du président de la République, des canaux de sélection ont émergé qui, d'une part, éprouvent la proximité du président lui-même et, d'autre part, exercent des pouvoirs qui sont essentiellement de nature gouvernementale. Ceci est visible dans la dynamisation d'une sorte de "gouvernement de l'ombre" façonné et développé spécialement sur l'idée de critères d'acceptation comme la fidélité et la loyauté privée, y compris le cabinet royal et les conseillers personnels du roi du Maroc, ainsi que le cabinet présidentiel et le parti unique en Tunisie. En effet, et grâce au cabinet présidentiel, le président Bourguiba a pu exercer une domination privée sur le mouvement des autorités et l'utiliser pour prendre des décisions générales en

²⁸ الصديقي، س. (2002). صنع السياسة الخارجية المغربية (أطروحة دكتوراه غير منشورة). كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية، جامعة محمد الأول، وجدة، ص. 159.

²⁹ فريد، خ. (2005). شخصانية السلطة وأثرها على العمل المؤسسي للدولة الحديثة: دراسة مقارنة لإشكالية القرار العام (أطروحة دكتوراه غير منشورة). كلية الحقوق، مراكش، ص. 86.

³⁰ المرجع نفسه، ص. 87.

matière de politique étrangère, ce qui a aidé à créer ainsi une quasi-indépendance vis-à-vis du gouvernement et de l'Assemblée nationale³¹.

La personnalisation du pouvoir a provoqué une tendance croissante à renforcer la réputation des collaborateurs extérieurs à l'équipe gouvernemental, surtout avec l'augmentation de la complexité imposée par la série de sélections et de décisions en vert des problèmes politiques et sociaux. La légitimité de l'expertise et de la compétence professionnelle et technique, qui constituent le capital politique des technocrates, est ainsi devenue la colonne vertébrale de l'action gouvernementale elle-même, dont elle domine par conséquent la référence institutionnelle et légale³².

Dans le domaine de la diplomatie, le président tunisien ben ali a pris soin de s'appuyer sur des diplomates chevronnés issus de la période bourguibienne, qu'ils aient été ministres des affaires étrangères, secrétaires d'État ou ambassadeurs. L'un des plus fameux superviseurs du ministère tunisien des affaires étrangères a été le diplomate chevronné à l'expérience diplomatique massive, Habib Ben Yahia, nommé secrétaire de la nation aux affaires étrangères en 1988, puis ministre des Affaires étrangères en 1999, et qui a assumé cette fonction jusqu'en 2004. Il a été remplacé par le ministre Abdelwahab Abdallah, qui est resté au ministère jusqu'en 2010, et qui a exercé une influence croissante au palais de Carthage, conservant une emprise sur les médias tunisiens et étant le porte-parole professionnel du président de la République³³.

Parmi les technocrates proches du président Ben Ali, qui a assumé le poste de ministre des Affaires étrangères, figure Kamal Morjane, un diplomate compétent qui avait travaillé dans diverses organisations mondiales pendant de nombreuses années avant de devenir membre du gouvernement. Il entretenait des relations avec le président, ce qui lui a permis de bénéficier de la confiance du palais de Carthage. En 2005, il a été nommé membre du bureau politique du parti au pouvoir et ministre de la Défense nationale avant d'être nommé ministre des Affaires étrangères pendant un an au cours de la dernière année du règne de Ben Ali. Morjane a fait ses preuves en matière de compétence et d'efficacité, comme en témoigne la confiance que lui a accordée le président lorsqu'il lui a délivré un passeport diplomatique deux

³¹ الشرفي، م. (1988). وزراء بورقيبة. قرطاج: مطبعة تونس، ص. 54.

³² Denœux, G. (1999). La Tunisie de Ben Ali et ses paradoxes. *Maghreb - Machrek*, (166), 32–52. La Documentation française. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-maghreb-machrek1-1999-4-page-32.htm>

³³ الشرفي، م. (2018). وزراء بن علي: كيف حكم بن علي ومن معه؟ تونس: دار سيريس للنشر، ص. 120-121.

jours seulement après son départ, le 16 janvier 2011, à la fin de son mandat de ministre des Affaires étrangères, à la suite de la révolution tunisienne³⁴.

Le texte constitutionnel tunisien de 2014³⁵ reconnaît certaines dispositions relatives aux relations internationales tunisiennes, stipulant que les deux présidents (le président de la République et le chef du gouvernement) exercent des pouvoirs conjoints dans les domaines de la défense, des relations extérieures et de la sécurité nationale. Le président de la République est responsable de l'élaboration de la politique générale des relations extérieures après consultation du chef du gouvernement (article 77), il conclut les accords mondiaux à caractère technique (article 92) et prend l'initiative des projets de loi pour l'approbation des traités, que le président de la République a le pouvoir exclusif d'approuver (article 62). Le chef de gouvernement choisit les ministres responsables de ces domaines et peut les écarter en consultation avec le président de la République (articles 89 et 92), qui a le pouvoir de nomination et de révocation dans les hauts postes militaires, diplomatiques et de protection du pays après consultation du chef du gouvernement (article 78).

Adaptées aux exigences de la constitution tunisienne de 2014, qui confère à la politique étrangère les prérogatives et les pouvoirs du président de la République, en plus des règles de protection et de l'armée comme nous l'avons mentionné au préalable, le président tunisien, Baji Caïd Essebsi, a ensuite intensifié ses activités diplomatiques dans un laps de temps très court. Il a visité cinq pays arabes, africains et occidentaux, confirmant ainsi sa domination sur les travaux diplomatiques tunisiens³⁶.

En conséquence, la continuité de la domination symbolique et sensible du président sur l'arène de la politique étrangère est démontrée, suivie d'une séquence de mesures visant à réorganiser et à définir les priorités et la nécessité d'aborder des domaines nouveaux et en constante évolution pour assurer l'ouverture privilégiée sur la scène mondiale. Ceci suggère que la présidence en Tunisie bénéficie de nombreuses garanties et nécessités qui font du président un acteur clé et de premier plan à l'intérieur du système, le qualifiant pour jouer un rôle principal dans les fonctions stratégiques et diplomatiques souveraines liées à la marche de l'État, à sa représentation et à la garantie de sa continuité dans le cadre de l'élargissement des pouvoirs gouvernementaux du président de la République³⁷.

³⁴ المرجع نفسه، ص. 122.

³⁵ République tunisienne. (2014). *Constitution du 27 janvier 2014*. Bardo: Publications de l'Imprimerie Officielle de la République tunisienne. Publié dans le Journal Officiel de la République tunisienne.

³⁶ طارق، ح. (2016). *دستورية ما بعد انفجارات 2011: قراءات في تجارب المغرب وتونس ومصر* (الطبعة الأولى). الدوحة: المركز العربي للأبحاث ودراسات السياسات، ص. 233.

³⁷ Saad A., & Akrimi, Y. (2023, décembre). *La Tunisie sous la IIIème République* (Research Paper No. 06/23). Policy Center for the New South, p. 35.

Le deuxième Volet : Rôle des technocrates dans l'élaboration des politiques économiques des États étudiés

Les technocrates jouent un rôle particulièrement efficace dans l'élaboration de la des politiques économiques d'un pays. Leur intervention est axée sur le développement monétaire à long terme, en tenant compte du contexte mondial marqué par la dette, les équilibres macroéconomiques, les ressources étrangères utiles et la coopération technique qui sous-tend les membres de la famille internationale.

Pour concevoir une politique publique efficace dans un domaine donné, il est essentiel que des acteurs authentiques et officieux interagissent pour apporter des réponses rationnelles aux problèmes posés. Les technocrates sont parmi les acteurs les plus importants, car ils occupent des positions de premier plan dans la forme politique des États, et en particulier dans le système de prise de décision. S'appuyant sur leur expertise et leurs informations techniques, les technocrates cherchent à éviter les batailles politiques entre les parties prenantes et à donner la priorité à l'intérêt général plutôt qu'aux intérêts immédiats de certaines agences.

Les postes ministériels stratégiques sont souvent confiés à des technocrates formés dans des facultés et instituts de renommée mondiale. Le ministère de l'économie, en particulier, nécessite l'intervention active de technocrates pour définir une politique financière type et garantir un développement financier équitable et durable à long terme, tant au niveau national que local.

Les technocrates ont aujourd'hui un large éventail d'obligations, allant du soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique financière et économique en France (paragraphe 1), au rôle de conseiller du roi au Maroc (paragraphe 2), en passant par l'aide à l'élaboration de la politique économique en Tunisie (paragraphe 3).

Paragraphe 1: Participation des technocrates français à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique économique du pays

La domination du gouvernement français sur la vie économique du pays se manifeste notamment par le renforcement du pouvoir politique et administratif, excluant de plus en plus le Parlement des décisions économiques clés et des mesures essentielles prises par l'administration supérieure, en particulier en matière de politique économique. Dans ce contexte, l'Assemblée générale se trouve de plus en plus exclue de l'élaboration des politiques publiques, poussant les groupes de pression économiques à revoir leur mode de fonctionnement et à s'adapter. Ainsi, la plupart de leurs actions et interventions se dirigent vers les hauts fonctionnaires, détenant les clés de la politique économique. Pierre Birnbaum souligne cette perspective en notant que depuis 1958, les associations et les groupes de pression ont abandonné les couloirs du Palais Bourbon pour travailler presque exclusivement dans les bureaux des administrations³⁸.

Les célèbres comités de planification industrielle instaurés par le président George Pompidou sont considérés comme l'organe et le cadre stratégique où se définit la politique économique, qu'elle poursuive des objectifs préventifs et planifiés dans une certaine mesure, ou qu'elle vise simplement à garantir la libre concurrence prônée par les partisans du retour au libéralisme économique. C'est ici que sont prises des décisions clés pour encourager la modernisation des structures économiques, accroître la concentration et la productivité de l'appareil économique français, afin de le rendre capable de faire face à la concurrence économique potentielle³⁹.

Ces comités sont constitués de contributeurs occupant des positions sociales exclusives dans des secteurs uniques ; ces contributeurs sont des présidents de chambres de commerce et d'industrie, des présidents de banques et de groupes d'assurance, des présidents d'entreprises publiques, ainsi que de nombreux cadres supérieurs de la fonction publique française.

En d'autres termes, les liens entre les secteurs administratif, politique et financier sont devenus plus étroits que jamais au niveau de ces comités, qui jouent un rôle de plus en plus crucial dans le contrôle du secteur économique. En conséquence, on y trouve de plus en plus

³⁸ Birnbaum, P. (1994). *Les sommets de l'État: Essai sur l'élite du pouvoir en France*. Paris: Éditions du Seuil, p. 115.

³⁹ Ibid., p. 123.

d'anciens hauts fonctionnaires restés dans l'appareil d'État commercial, ainsi que d'anciens cadres supérieurs responsables du secteur privé, où il est largement décidé que la politique économique de la France peut être une zone d'interaction entre la haute direction gouvernée par les technocrates et le monde de l'entreprise, fréquemment représenté par d'autres hauts fonctionnaires qui ont obtenu un certain degré d'impact politique en occupant des postes dans les rayons ministériels avant d'entrer dans le secteur privé⁴⁰, dans une manifestation claire de la poussée ascendante de la technocratie.

La technocratie est devenue un sujet important dans la presse internationale, selon le site Internet de Lexis Nexis, depuis 2011, alors que la Grèce et l'Italie étaient dirigées par des gouvernements technocratiques qui traversaient des crises économiques et politiques remarquables. L'intérêt pour la fonction des technocrates dans la vie publique est donc resté très élevé par rapport aux années précédentes⁴¹. La controverse sur le lien entre technocratie et politique économique en France s'est intensifiée avec l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, ancien banquier de la célèbre banque "Rothschild", nommé ministre de l'économie sans avoir jamais exercé de mandat électif⁴².

Le lien étroit entre la politique économique et les technocrates français nous oblige à ne pas oublier l'hypothèse de politique comparée selon laquelle les présidents et les premiers ministres nomment des responsables des politiques publiques qui sont proches de leurs choix politiques et loyaux à leur parti ou leur gouvernement. Cependant, la plupart des gouvernements dirigés par ou avec des technocrates sont liés aux réformes néolibérales du marché du travail en Europe. Les ministres de l'économie et des finances nommés par ces gouvernements mettent en œuvre des mesures de réduction des dépenses sociales en réaction à des crises financières successives, et leurs interventions se poursuivent souvent même après la résolution de ces crises économiques⁴³.

⁴⁰ Birnbaum, P. (1994). *Les sommets de l'État: Essai sur l'élite du pouvoir en France*. Paris: Éditions du Seuil, p p. 134-138.

⁴¹ Alexiadou, D. (2018). Technocratic government and economic policy. In *Oxford research encyclopedia of politics* (p. 7). New York: Oxford University Press. Available at <https://strathprints.strath.ac.uk/63539/>

⁴² Birnbaum, P. (2018). *Où va l'État ? Essai sur les nouvelles élites au pouvoir*. Paris: Le Seuil, p. 18.

⁴³ Alexiadou, D. (2018). Technocratic government and economic policy. In *Oxford research encyclopedia of politics* (p. 7). New York: Oxford University Press. Available at <https://strathprints.strath.ac.uk/63539/>.

Il convient de noter que le président français s'appuie étroitement sur des technocrates, étant lui-même un technocrate, et que l'assurance des investisseurs est essentielle pour obtenir des effets électoraux de grande qualité dans l'avenir. En outre, la personne élue en 2017, comme président, a également bénéficié d'un agrégat de chance abondante et de perspicacité politique astucieuse, la grande majorité des Français ayant adhéré à l'idée de se débarrasser de l'ancienne classe politique qui n'avait pas trouvé de réponses réalistes aux défis d'avant-garde de la France. Le président Macron a eu l'intelligence de se présenter comme un nouveau venu, se décrivant comme un technocrate compétent entouré d'autres technocrates professionnels, une image qui a beaucoup plu aux électeurs français⁴⁴.

Emmanuel Macron, en tant que ministre et candidat à la présidence, a incarné la modernité du discours néolibéral qui a régné pendant les trois ou quatre dernières décennies. Contrairement à l'ancienne élite, il est apparu comme un jeune politicien moderne et efficace, incarnant le meilleur exemple de technocrate dans les deux à la fois ; secteurs public et privé. Il s'est présenté comme plus évident et plus compétent que ses collègues ministres du gouvernement socialiste, qui ont fait l'objet de vives critiques. Un certain nombre de concurrents ont remarqué que Macron était "un grand ministre qui faisait des choses biens et précises"⁴⁵. En tant que ministre de l'Économie, il réussit à faire adopter une réglementation contestable : la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite loi Macron (une loi large comprenant des mesures sur de nombreux aspects de l'activité économique, modifiant de nombreuses règles, comme le travail de nuit ou le dimanche, la réforme fiscale et la libéralisation du transport par autocar, etc.) Sa capacité à rallier la gauche et la droite à cette loi s'est révélée efficace, ce qui lui a permis de fonder son célèbre parti le mouvement "en marche !" comme un mouvement transcendant la gauche et la droite⁴⁶.

La victoire de Macron aux élections présidentielles lui a ouvert la voie pour mettre en œuvre ses politiques économiques et ses orientations monétaires fondées totalement sur une vision technocratique, transcendant les courants de droite et de gauche. Avec des ministres technocrates à son côté, il a conçu des réformes économiques de pointe pour sauver la France

⁴⁴ Perottino, M., & Guasti, P. (2020). Technocratic populism à la française? The roots and mechanisms of Emmanuel Macron's success. *Politics and Governance*, 8(4), 546.

⁴⁵ Ibid., p. 546.

⁴⁶ Ibid., p. 550.

des problèmes sociaux et économiques à long terme auxquels elle était confrontée. Pendant ce temps, et au Maroc, les conseillers du palais royal jouent un rôle primordial dans l'élaboration des politiques économiques de l'Etat en tant que technocrates, bénéficiant de la confiance du roi. Ils collaborent étroitement avec le palais royal pour définir des politiques économiques qui servent les intérêts du royaume.

Paragraphe 2: La domination des conseillers royaux au Maroc dans l'élaboration des politiques économiques.

Le Maroc connaît une nette dynamique de développement en matière de développement économique et social à travers l'adoption de nombreux grands projets et chantiers structurants, qui ont des dimensions stratégiques et des impacts à moyen et à long terme et qui concernent des secteurs vitaux liés à la pêche, l'agriculture, le tourisme, l'industrie, l'équipement, le transport et l'énergie... Le Maroc a ainsi inauguré une nouvelle ère dans le domaine économique sous la supervision et la direction d'une élite de technocrates occupant des postes élevés dans la structure décisionnelle du royaume.

Les conseillers royaux sont considérés comme faisant partie de l'élite technocratique responsable de la formulation de la politique économique du pays en raison de leur proximité avec le lieu où les choix stratégiques sont faits. Il est certain qu'à certains moments de la vie politique marocaine, le Cabinet royal, est l'un des organes décisionnels les plus importants, au point que ces conseillers peuvent être considérés comme les "secrétaires d'Etat" auprès de la présidence dans le modèle de la république tunisienne ou des membres du "gouvernement de l'ombre" qui expriment leurs opinions sur toutes les questions techniques et les propositions du gouvernement. ils jouissent de la confiance du roi au détriment du gouvernement lui-même, et sont considérés comme les références les plus essentielles sur lesquelles le palais s'appuie pour annoncer les grandes choix primordiaux déterminant les orientations et les politiques publiques de l'Etat, y compris la politique économique⁴⁷.

Il est approprié de souligner que les principales caractéristiques communes de cette élite technocratique qui constitue le corps des conseillers royaux sont les liens personnels et intimes qui les unissent au roi, ainsi que leur grande expérience en tant que savants et

⁴⁷ فريد، خ. (2005). شخصانية السلطة وأثرها على العمل المؤسسي للدولة الحديثة: دراسة مقارنة لإشكالية القرار العام (أطروحة دكتوراه غير منشورة). كلية الحقوق، مراكش، ص. 265.

professionnels. Ils ont été très présents lors des différentes réunions royales, qu'il s'agisse de séances publiques, de réunions ministérielles ou de diverses rencontres spéciales avec des délégations et des personnalités étrangères... Il semble que le palais royal ait pris conscience de l'importance de faire appel à l'élite technocratique pour faire face à l'explosion du nombre et de la complexité des domaines dans lesquels il est largement impliqué dans la formulation de la politique économique, nécessitant des professionnels marocains qui ont étudié dans d'importantes institutions nationales et étrangères et qui se sont familiarisés avec l'environnement marocain en même temps, et sur lesquels on s'appuie avant de prendre une décision.

Conformément à toutes les dispositions de la constitution marocaine de l'année 2011, il n'est pas mentionné que les conseillers du roi ont un statut constitutionnel, ou qu'ils constituent un cadre constitutionnel ou une institution politique chargée de fonctions et de tâches spécifiques en vertu de la constitution, pour cette raison, les conseillers du roi tirent leur légitimité des ordres de leur nomination par le roi, et non des dispositions de la constitution. Il est également certain que leurs fonctions restent imprécises et vagues, mais la pratique et la vie politique marocaine montre que chaque conseiller se distingue des autres en fonction de sa spécialisation et de son expérience sur le terrain; ainsi, le conseiller Ahmed Reda Chami était spécialisé dans les relations internationales et les questions extérieures et la manière de traiter avec l'Europe et les États-Unis. Le conseiller Ahmed Benssouda, quant à lui, se distinguait par sa connaissance des questions religieuses, tandis que le nom du conseiller Abdelhadi Boutaleb était associé à Mohammed Moatassem et Abdelatif Menouni dans tous les aspects juridiques et certaines questions arabes.⁴⁸ et Abdelaziz Meziane Belfqih a été chargé de présider la Commission royale de l'éducation et de la formation et de superviser le rapport du Cinquantenaire avec de nombreux experts. En plus d'Omar Azziman, Mustapha Sahel, et Tayeb Fassi-Fihri.

En ce qui concerne la politique économique du pays, elle est associée au conseiller André Azoulay, qui a été nommé dès le départ conseiller chargé des affaires économiques et financières. Sa nomination a été considérée comme une valeur ajoutée à l'équipe consultative du roi en raison de ses solides relations avec le monde des médias dans les milieux de la presse

⁴⁸ فريد، خ. (2005). *شخصانية السلطة وأثرها على العمل المؤسسي للدولة الحديثة: دراسة مقارنة لإشكالية القرار العام* (أطروحة دكتوراه غير منشورة). كلية الحقوق، مراكش، ص. 264.

française et de la finance mondiale, ainsi que ses liens avec des personnalités et des institutions économiques internationales.

Depuis les années 90, Azoulay a joué un rôle clé dans l'élaboration de diverses décisions économiques, y compris le processus de privatisation mis en œuvre par le Maroc. Il a certainement contribué à la formulation des plus grands projets économiques majeurs que le roi Mohammed VI a accordé une grande importance au début de son règne, notamment en matière d'infrastructures, de réformes économiques majeures et de stratégies de développement. Il a certainement contribué à la formulation des plus grands projets économiques majeurs que le roi Mohammed VI a accordé une grande importance au début de son règne, notamment en matière d'infrastructures, de réformes économiques majeures et de stratégies de développement. Azoulay a également été chargé du dossier de l'attraction des investissements du Golfe et du financement du projet d'aménagement de l'Oued Bouragrag, et a également contribué à activer les mécanismes de formulation de la vision stratégique du Maroc de demain. Il a présidé les négociations, sur ordre du roi, pour rassembler les conditions nécessaires à la réalisation et à la réussite du vaste projet du port de Tanger-Méditerranée, ainsi que le suivi de tous les grands projets économiques sur lesquels le roi compte⁴⁹.

Yasser Znaki, lui aussi, est considéré comme l'un des conseillers spécialisés dans l'élaboration de certaines choix économiques pour le pays, après avoir rejoint l'équipe des conseillers royaux. Il a occupé le poste de ministre du Tourisme et de l'Artisanat lors du remaniement ministériel de l'année 2010, acquérant ainsi de l'expérience dans les tâches qui lui ont été confiées. Il a également poursuivi ses études supérieures à Paris et a travaillé en tant qu'ingénieur financier à la société générale de Paris. Il est à noter que Yasser Znaki a dirigé le secteur du tourisme et s'est distingué par son approche de plans visant à moderniser le secteur touristique marocain et à faire du Maroc une destination touristique de premier choix en 2020.⁵⁰

⁴⁹ شقير، م. (2023، 21 يناير). أدوار مستشاري الملك... تجسيد لإرادة القصر وحكومة الظل. هسبريس. متاح على <https://www.hespress.com> : (تمت الزيارة في 21 يناير 2023، الساعة 22:45).

⁵⁰ الزنان، ز. (2019). *النخبة التكنوقراطية بالمغرب: فئة المهندسين نموذجاً (1998-2018)*، دراسة سوسيوسياسية (أطروحة دكتوراه غير منشورة). كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية، جامعة محمد الخامس، أكادال، الرباط، ص. 328-329.

Il faut dire que là où sont les technocrates, une certaine politique publique est présente, en s'appuyant sur le secteur qu'ils dirigent, en particulier les secteurs stratégiques et cruciaux pour le pays, qui sont en grande partie concentrés dans les établissements publics, les grandes entreprises et les bureaux nationaux à l'échelle du pays régulièrement supervisés par des ingénieurs technocratiques. Ces institutions comprennent l'Office chérifien des phosphates, l'Office de développement industriel, la Caisse de dépôt et de gestion (CDG) et l'Office des recherches et des participations minières. Ces établissements sont protégés de la concurrence et ne sont pas en situation à la loi sur la privatisation 89.39, le pays les monopolisant par crainte de nuire à l'intérêt général dans le cas où ils seraient laissés aux privés.⁵¹

Il convient de noter que la majorité des grandes questions sociétales, en particulier celles liées à la politique économique du pays, sont traitées par certains conseillers du roi, dont les extensions au sein des différentes composantes de la vie politique sont connues de tout observateur attentif des affaires politiques. Il est certain que les ministres ne peuvent traiter certaines questions essentielles relevant de leur compétence sans obtenir l'autorisation des conseillers du roi. Leur proximité avec le roi et leur travail étroit avec lui leur permettent de tirer leur influence de cette situation. Cela affecte sans aucun doute la mise en œuvre de la politique économique du pays.

Ce qui confirme cette réalité, c'est qu'un certain nombre de grands projets économiques lancés par le Maroc au cours des dix dernières années n'étaient pas du tout inclus dans le programme gouvernemental présenté au Parlement avant l'investiture du gouvernement. De plus, un certain nombre de décisions prises pendant le mandat de ces gouvernements n'étaient pas initialement émanées d'eux. Cela confirme effectivement l'implication exclusive des conseillers du roi au Maroc dans l'élaboration des politiques économiques de l'État, bénéficiant de la confiance royale dont ils jouissent, ainsi que des compétences techniques et juridiques dont ils disposent, sous la direction du roi dominant la formulation de la politique économique du pays, tout comme c'est le cas pour le président tunisien qui est considéré comme son premier régulateur en Tunisie.

⁵¹ المرجع نفسه، ص. 333.

Paragraphe 3: Chef de l'Etat tunisien, Régulateur et Directeur de la politique économique

Le président de l'État tunisien exerce une grande autorité et influence sur la formulation de la politique économique du pays. Il est considéré comme le principal responsable de la politique économique, établissant des plans et des stratégies économiques généraux, définissant leurs objectifs, nommant les ministres et les guidant dans la mise en œuvre de ces politiques. Conformément à la constitution tunisienne, le président de l'État dispose de larges pouvoirs qui lui permettent d'influencer et de piloter la politique économique en surveillant la performance économique et en prenant des choix et des décisions cruciales à cet égard.

Le succès de toute politique économique en Tunisie dépend largement des orientations et des directives du président de l'État et sa vision du développement économique et social. En effet, il représente un acteur clé dans la détermination de la trajectoire de l'économie tunisienne et dans la réalisation de la stabilité économique et de la croissance durable.

Le précédent constitutionnel tunisien, avant la Constitution de 2014, n'a pas établi d'équilibre au sein du pouvoir exécutif entre le président de la République et le chef du gouvernement représenté par le Premier ministre. En effet, le président de l'État exerçait le pouvoir réglementaire⁵², mais il délégait une partie de ce pouvoir au Premier ministre. Le gouvernement est toujours resté subordonné à la présidence dans sa formation, ne reflétant en aucun cas une carte politique spécifique, mais symbolisant plutôt le pouvoir discrétionnaire du président de la République pendant les présidences de Bourguiba et de Ben Ali. Le gouvernement exprimait toujours la couleur politique du président, qui à son tour nommait le Premier ministre et les autres membres du gouvernement, tandis que le Premier ministre restait simplement un assistant du président de l'État en coordonnant les obligations et les activités du gouvernement⁵³.

il est important de rappeler que le président de la République tunisienne est chargé de présider le conseil des ministres, d'en superviser les travaux et d'en fixer le calendrier. Bien que

⁵² طارق، ح. (2016). *دستورية ما بعد انفجارات 2011: قراءات في تجارب المغرب وتونس ومصر* (الطبعة الأولى). الدوحة: المركز العربي للأبحاث ودراسات السياسات، ص. 232.

⁵³ Veuillez consulter les articles 50, 51, 59 et 60 de la Constitution de 1959, publiée dans le Journal officiel numéro 30, juin 1959, page 746.

la possibilité de déléguer cette tâche au premier ministre soit prévue dans la constitution, l'exercice réel confirme constamment que le président conserve cette responsabilité spécifique. Cela garantit qu'il contrôle l'orientation des politiques générales du pays, c'est-à-dire les lignes directrices, et qu'il est responsable de leur mise en œuvre. Le président Ben Ali a introduit une pratique consistant à tenir des conseils ministériels restreints, souvent composés du président, du premier ministre, de certains des ministres concernés, avec un ordre du jour précis, ainsi que des conseillers du président et de quelques hauts fonctionnaires⁵⁴.

Ce protocole fait du président de la République le véritable maître de l'élaboration de la politique économique du pays, avec l'aide d'un ensemble de ministres nommés par lui-même⁵⁵. Comme pour les autres secteurs, le président Zine El Abidine Ben Ali a initialement fait confiance aux ministres de Bourguiba en raison de leur grande expérience dans le domaine de l'économie et des finances, à savoir Salaheddine Ben Mbarek, Mohamed Ghannouchi, Moncef Ben Abdallah et Moncef Znaidi... Il est indéniable que le ministre Mohamed Ghannouchi était le premier et le plus important professionnel de l'économie sur lequel le président Ben Ali s'appuyait beaucoup ; il a géré le ministère pendant plus de 9 ans et a supervisé, jusqu'au dernier jour du règne du président déchu, le secteur de l'économie dans son ensemble en tant que Premier ministre. Cela explique pourquoi la plupart des ministres tunisiens de l'économie et des finances, qui ont gravi les échelons de l'administration grâce à leurs compétences et leur expérience dans ce ministère ou dans des ministères similaires, n'étaient pas affiliés politiquement, hormis leur appartenance formelle au parti au pouvoir⁵⁶.

Les personnalités nommées au poste de ministre de l'Économie et des Finances en Tunisie se caractérisent par leur grande sagesse et leur vaste expérience, à l'instar de Taoufik Baccar, Sadok Rabah, Afif Chelbi et Mohamed El Nouri..., ainsi que par leur engagement et leur soumission aux décisions et aux orientations de leur président. Cependant, il convient de préciser que si l'expérience et l'expertise ont été des facteurs déterminants pour le succès relatif de ce secteur sous le règne de Ben Ali par rapport à d'autres secteurs politiques, l'engagement et la discipline envers les présidents ont conduit la plupart de ces personnalités

⁵⁴ طارق، ح. (2016). *دستورية ما بعد انفجارات 2011: قراءات في تجارب المغرب وتونس ومصر* (الطبعة الأولى). الدوحة: المركز العربي للأبحاث ودراسات السياسات، ص. 248.

⁵⁵ Brik Mokni, H. (2016). *L'exercice des libertés publiques en période de transition démocratique: le cas de la Tunisie* (Thèse de doctorat en science politique, Université de Nice Sophia Antipolis, Faculté de droit et de science politique), p. 345.

⁵⁶ الشرفي، م. (2018). *وزراء بن علي: كيف حكم بن علي ومن معه؟ تونس: دار سيريس للنشر*، ص. 124.

à assister à des graves violations impliquant la faveur accordée aux familles de Ben Ali et de sa femme Trabelsi, ainsi que la fermeture des yeux sur des privilèges injustifiés qui leur ont été accordés⁵⁷.

Le président tunisien jouit d'une fonction vitale au sein du système politique tunisien et d'un statut constitutionnel qui lui confère le privilège d'exercer un ensemble de pouvoirs et de responsabilités qui font de lui le gestionnaire et le détenteur des compétences les plus cruciales du pays. Il a la haute main sur la politique publique du pays dans tous les domaines. Certes, la nouvelle constitution de 2014 est restée fidèle à cette position, même si elle a tenté, en apparence, d'apporter une certaine modération à ses attributions⁵⁸.

Selon la constitution post-révolutionnaire, le président de la République tunisienne dispose de pouvoirs immenses en pratique. Il assume les fonctions souveraines liées à la direction de l'État et à sa représentation. Il jouit de pouvoirs constitutionnels clairs dans les pouvoirs exécutif et législatif, et a le pouvoir de nomination aux postes les plus élevés du pays. Cela en fait le symbole comme responsable et l'orienteur des politiques publiques du pays, en particulier la politique économique. De plus, cela lui permet de contrôler la gestion d'un ensemble de réformes majeures dans les secteurs économique, agricole, de la santé et de l'éducation, selon le modèle de la gestion.

⁵⁷ المرجع نفسه، ص. 125.

⁵⁸ طارق، ح. (2016). *دستورية ما بعد انفجارات 2011: قراءات في تجارب المغرب وتونس ومصر* (الطبعة الأولى). الدوحة: المركز العربي للأبحاث ودراسات السياسات، ص. 249.

Conclusion

À la lumière des éléments présentés ci-dessus, il convient de mentionner que le recours à la compétence et à l'expertise technique des technocrates dans la gestion des affaires publiques des trois pays a eu un impact significatif sur la vie politique. En effet, cette classe a réussi d'une part à contrôler le processus décisionnel de nombreux ministères, principalement dans des secteurs vitaux tels que les affaires étrangères, l'économie et les finances, et d'autre part, elle a dominé la conception et la mise en œuvre de nombreuses réformes majeures dans ces trois pays.

En France, par exemple, la diplomatie s'est principalement appuyée sur des technocrates ayant une expérience de taille au sein du corps diplomatique, quelle que soit leur appartenance politique, comme au Maroc et en Tunisie. Les postes ministériels les plus importants, présentant un intérêt stratégique pour les pays du bassin méditerranéen, ont été confiés à des technocrates diplômés de facultés et d'instituts de renommée mondiale.

Cette situation a entraîné la domination de ces cadres technocratiques dans l'amélioration de la politique étrangère et dans le contrôle des réformes économiques prédominantes dans ces nations, grâce à leurs informations et à leur savoir-faire pour faire face aux principaux problèmes stratégiques.

Cependant, l'utilisation immodérée des offres de technocrates devrait renforcer le rôle de la bureaucratie et des fonctionnaires de haut niveau de l'État, en les concentrant dans des postes supérieurs spécialisés dans une structure technocratique alignée avec les forces de l'Etat profond.

Bibliographie

En arabe:

الأشرف، ح. (2014، 2 دجنبر). الدبلوماسية المغربية: قليلٌ من كل شيء. *العربي الجديد*. متاح على:

<https://www.alaraby.co.uk>

البزيم، ر.، والحواسني، آ. (2021، يناير). المراكز البحثية ودورها في صنع السياسة الخارجية المغربية.

ResearchGate، 1–16. متاح على <https://www.researchgate.net/publication/353596399>

الرضواني، م. (2016). *التنمية السياسية في المغرب: تشكل السلطة التنفيذية وممارستها (1956-2000)*

(الطبعة الأولى). الرباط: مطبعة المعارف الجديدة، ص. 196.

الزنان، ز. (2019). *النخبة التكنوقراطية بالمغرب: فئة المهندسين نموذجا (1998-2018)*، دراسة سوسيو

سياسية (أطروحة دكتوراه غير منشورة). كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية، جامعة

محمد الخامس، أكادال، الرباط، ص. 328–329.

الشرفي، م. (1988). *وزراء بورقيبة*. قرطاج: مطبعة تونس، ص. 54.

الشرفي، م. (2018). *وزراء بن علي: كيف حكم بن علي ومن معه؟ تونس: دار سيريس للنشر*، ص. 120–

121.

الصديقي، س. (2002). *صنع السياسة الخارجية المغربية (أطروحة دكتوراه غير منشورة)*. كلية العلوم

القانونية والاقتصادية والاجتماعية، جامعة محمد الأول، وجدة، ص. 27.

شقيير، م. (2023، 21 يناير). أدوار مستشاري الملك... تجسيد لإرادة القصر وحكومة الظل. *هسبريس*. متاح

على <https://www.hespress.com>: تمت الزيارة في 21 يناير 2023، الساعة 22:45.

طارق، ح. (2016). *دستورية ما بعد انفجارات 2011: قراءات في تجارب المغرب وتونس ومصر* (الطبعة

الأولى). الدوحة: المركز العربي للأبحاث ودراسات السياسات، ص. 233.

فريد، خ. (2005). *شخصانية السلطة وأثرها على العمل المؤسسي للدولة الحديثة: دراسة مقارنة لإشكالية*

القرار العام (أطروحة دكتوراه غير منشورة). كلية الحقوق، مراكش، ص. 78–79.

محمود، خ. و. (2013). دور مراكز الأبحاث في الوطن العربي: الواقع الراهن وشروط الانتقال إلى فاعلية أكبر (سلسلة دراسات). الدوحة: المركز العربي للأبحاث ودراسة السياسات، ص. 4.

En français et en anglais:

Alexiadou, D. (2018). Technocratic government and economic policy. In *Oxford research encyclopedia of politics* (p. 7). New York: Oxford University Press. Available at <https://strathprints.strath.ac.uk/63539/>

Birnbaum, P. (1994). *Les sommets de l'État: Essai sur l'élite du pouvoir en France*. Paris: Éditions du Seuil, p. 115.

Birnbaum, P. (2018). *Où va l'État ? Essai sur les nouvelles élites au pouvoir*. Paris: Le Seuil, p. 18.

Brik Mokni, H. (2016). *L'exercice des libertés publiques en période de transition démocratique: le cas de la Tunisie* (Thèse de doctorat en science politique, Université de Nice Sophia Antipolis, Faculté de droit et de science politique), p. 345.

Denœux, G. (1999). La Tunisie de Ben Ali et ses paradoxes. *Maghreb - Machrek*, (166), 32–52. La Documentation française. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-maghreb-machrek1-1999-4-page-32.htm>

Kessler, M.-C. (2012). Les ambassadeurs, grand corps de l'État ? In *Les ambassadeurs* (p. 112). Paris: Presses de Sciences Po.

Lochak, D. (1992). Les hauts fonctionnaires et l'alternance : Quelle politisation ? In P. Muller (Ed.), *L'administration française est-elle en crise ?* Paris: L'Harmattan. Disponible sur <http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=1303>

- Montay, B. (2013). Le pouvoir de nomination de l'exécutif sous la Ve République : De la compétence liée au pouvoir de patronage. *Jus Politicum*, (11), p. 90. Mémoire de droit public approfondi, Université Paris 2 Panthéon-Assas.
- Perottino, M., & Guasti, P. (2020). Technocratic populism à la française? The roots and mechanisms of Emmanuel Macron's success. *Politics and Governance*, 8(4), p. 546.
- République tunisienne. (2014). *Constitution du 27 janvier 2014*. Bardo: Publications de l'Imprimerie Officielle de la République tunisienne. Publiée dans le Journal Officiel de la République tunisienne.
- Saad Jaldi, A., & Akrimi, Y. (2023, décembre). *La Tunisie sous la IIIème République* (Research Paper No. 06/23). Policy Center for the New South, p. 28.
- Suleiman, E. (1978). *Elites in French society: The politics of survival*. Princeton, NJ: Princeton University Press, p. 236.